

**Compte rendu de la visite en Mongolie
d'une délégation du Groupe d'amitié
FRANCE - MONGOLIE**

- du 8 au 13 juillet 1996 -

COMPOSITION DE LA DELEGATION

MM.	Hubert Durand-Chastel	NI	Français établis hors de France <i>(Président du Groupe d'amitié)</i>
	Jean-Jacques Robert	RPR	Essonne <i>(Vice-président)</i>
	Jean-Luc Bécart	CRC	Pas-de-Calais <i>(Vice-président)</i>

La délégation était accompagnée de M. Michel Laflandre, administrateur du Sénat (commission des Lois), secrétaire exécutif du Groupe d'amitié France - Mongolie.

SOMMAIRE

page

INTRODUCTION	7
PROGRAMME DE LA VISITE EN MONGOLIE	9
LA MONGOLIE EN QUELQUES INDICATEURS	13
• <i>Carte de la Mongolie</i>	15
LA MONGOLIE : UN ÉTAT EN TRANSITION VERS LA DÉMOCRATIE ET L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ	17
1. <i>L'héritage d'un passé glorieux</i>	17
2. <i>Soixante-quinze ans de communisme dans l'orbite de l'URSS</i>	17
3. <i>La « mongolstroïka » et la marche vers la démocratie et l'économie de marché à partir de 1990</i>	18
4. <i>En dépit des difficultés économiques, les partis démocratiques ont emporté une nette victoire aux élections de juin 1996</i>	20
LE NET RESSERREMENT DES RELATIONS FRANCO-MONGOLES EN 1996	21
1. <i>Une présence diplomatique française quelque peu lacunaire jusqu'en 1995</i>	21
2. <i>L'année 1996 enregistre un très net rapprochement franco-mongol</i>	22
3. <i>La nomination d'un ambassadeur non-résident en octobre 1996 marque un tournant très favorable dans les relations entre la Mongolie et la France</i>	22
4. <i>Les relations culturelles franco-mongoles et la promotion de la francophonie en Mongolie mériteraient d'être renforcées.</i>	24
5. <i>La Mongolie pourrait offrir certains débouchés industriels et commerciaux aux entreprises françaises.</i>	26
CONCLUSION : LES PRINCIPALES IMPRESSIONS TIRÉES DE LA VISITE EN MONGOLIE	29

INTRODUCTION

Une délégation du Groupe d'amitié France-Mongolie a effectué une visite d'amitié en République de Mongolie du 8 au 13 juillet 1996.

Cette visite répondait à une invitation lancée depuis plus de deux ans mais à laquelle il n'avait pas été possible de répondre plus tôt, en raison notamment des contraintes du calendrier parlementaire et de différents changements intervenus entre-temps dans la composition du Groupe d'amitié.

Ont participé à ce déplacement :

- M. Hubert Durand-Chastel, Président du Groupe d'amitié (N.I., Français de l'étranger),
- M. Jean-Jacques Robert Vice-président (R.P.R., Essonne)
- Jean-Luc Bécart, Vice-président (C.R.C., Pas-de-Calais).

Ce déplacement a coïncidé avec la célébration en Mongolie de trois événements marquants : la Fête nationale mongole (le Naadam), célébrée chaque année les 11 et 12 juillet, le 790^e anniversaire de la fondation du premier Etat mongol par Gengis Khan en 1206 et le 75^e anniversaire de la fondation du nouvel Etat mongol en 1921.

La visite du Groupe d'amitié prolongeait la visite officielle en France effectuée du 17 au 21 avril 1996 par le Président de la Mongolie, S. Exc. M. Punsalmaagiin Otchirbat.

Lors de son audience au Sénat avec le Président René Monory, M. Otchirbat avait insisté sur l'attachement qu'il portait au développement de relations interparlementaires entre le Grand Khoural de Mongolie (l'assemblée législative mongole) et le Parlement français, notamment le Sénat dont le Groupe d'amitié maintient des liens suivis avec la Mongolie depuis plus de dix ans.

M. René Monory, Président du Sénat, s'était pleinement associé à ce vœu, formulant le souhait qu'une délégation du Groupe d'amitié puisse se rendre en Mongolie dans les tout prochains mois.

M. Jacques Chirac, Président de la République, avait également formé le vœu que la visite des sénateurs en Mongolie renforce les relations entre les deux pays.

C'est donc dans un contexte très enthousiaste de part et d'autre que le Groupe d'amitié a pu concrétiser ce projet.

L'accueil exceptionnellement chaleureux qui lui a été réservé par les autorités mongoles, tant gouvernementales que parlementaires, témoigne à lui seul de l'attachement porté par la Mongolie au resserrement de ses liens avec la France.

L'évolution récente du contexte politique mongol ne peut que favoriser ce rapprochement.

La Mongolie, longtemps fermée au monde occidental, s'ouvre progressivement.

Sa mutation rapide vers un système démocratique et la libéralisation progressive de son économie ont fait disparaître les barrières idéologiques.

*

* *

Avant même de dresser un bref bilan de leur visite, les membres de la délégation souhaitent rendre hommage à l'action particulièrement efficace de S. Exc. M. Khasbazaryn Bekhbat, Ambassadeur de Mongolie en France, qui a beaucoup contribué au succès du voyage.

Ils tiennent également à adresser leurs plus vifs remerciements et à témoigner à nouveau leur sincère amitié à tous les responsables mongoles qui leur ont manifesté tant de sympathie et, à travers eux, à l'ensemble du Peuple mongol.

PROGRAMME DE LA VISITE EN MONGOLIE

• **Dimanche 7 juillet**

- 10 h. 15 Départ pour Moscou.

- 17 h. 30 **Entretien à l'ambassade de France à Moscou avec M. Pierre MOREL¹, Ambassadeur de France en Russie, accrédité en Mongolie**, sur l'évolution de la situation politique mongole et l'état des relations franco-mongoles. M. Claude Crouail, Attaché culturel de l'ambassade de France (chargé notamment du suivi des relations avec la Mongolie) a participé à cet entretien².

- 21 h. 05 Départ pour Oulan-Bator.

• **Lundi 8 juillet**

- 9 h. 35 Arrivée à Oulan-Bator³. **Accueil à l'aéroport par Mme T. Gandi, Présidente du groupe d'amitié Mongolie-France du Grand Khoural de Mongolie**, et par M. D. Tchimed-Yunden, Conseiller des relations extérieures de la Chancellerie du Parlement, M. P. Budragtchaа, Conseiller du Ministère des Relations extérieures, chargé des relations avec la France⁴ et M. A. Batsaikhan, Officier du Protocole d'Etat.

- 11 h. **Audience avec M. N. Bagbandi, Président du Grand Khoural de Mongolie**, en présence de Mme T. Gandi et de plusieurs responsables politiques mongols.

- 12 h. **Audience avec M. Punsalmaagiin Otchirbat, Président de la Mongolie**, en présence de M. Tch. Baatar, Vice-ministre des Relations extérieures et de M. L. Galbadrakh, Conseiller diplomatique du Président.

¹ Depuis lors, M. Morel a été nommé ambassadeur à Pékin.

² M. Claude Crouail a depuis lors été nommé dans un autre poste. Il a accompagné la délégation sénatoriale durant une partie de son séjour en Mongolie.

³ Le décalage horaire est de + 7 heures entre Oulan-Bator et Paris (il est 19 h. à Oulan-Bator quand il est 12 h. à Paris). Le décalage horaire entre Oulan-Bator et Moscou est de + 5 heures.

⁴ MM. D. Tchimed-Yunden et P. Budragtchaа ont accompagné la délégation durant tout son séjour en Mongolie, l'interprétariat étant assuré par M. Budragtchaа.

Durant cette audience, le Président Hubert Durand-Chastel a transmis oralement au Président Otchirbat, au nom de l'Ambassadeur de France, un message de félicitations adressé par M. Jacques Chirac, Président de la République française, à son homologue mongol (cf. *infra* le texte de ce message).

- 15 h. **Audience avec M. Ts. Yondon, Vice-ministre du Commerce et de l'Industrie**, en présence de la responsable chargée des relations bilatérales.

- 16 h. **Audience avec M. Tch. Baatar, Vice-ministre des Relations extérieures**.

- Soir : **dîner d'accueil offert en l'honneur de la délégation par Mme T. Gandi, Présidente du groupe d'amitié Mongolie-France du Grand Khoural de Mongolie**, avec la participation de M. N. Enkhbayar, membre du Parlement, Ministre de la Culture.

• **Mardi 9 juillet** (en province)

- Matin : départ en voiture pour Khar Khorum, ancienne capitale de Mongolie (à environ 300 km. d'Oulan-Bator, par route puis par piste).

- Soir : **dîner offert par le Maire de Khar Khorum**.

• **Mercredi 10 juillet**

- Matin : Visite du site archéologique de Khar Khorum et de l'ancien monastère d'Istenzo.

- Retour à Oulan-Bator. Sur le chemin du retour, rencontre dans la steppe avec des familles nomades - accueil dans leur yourte¹.

- 16 h. (à l'Opéra d'Oulan-Bator) : **Discours annuel du Président de la Mongolie**.

- 18 h. **Visite des locaux du Centre culturel français d'Oulan-Bator**, en cours d'aménagement. Contact avec les quelques membres de la communauté française en Mongolie et des touristes français en vacances en Mongolie.

¹ Les yourtes, ou « gher » en langue mongole, sont les tentes traditionnelles de feutre dans lesquelles vit près de la moitié de la population mongole.

- **Jeudi 11 et vendredi 12 juillet : participation à Oulan-Bator aux festivités de la Fête nationale mongole et de la célébration du 790è anniversaire de la fondation du premier Etat mongol.**

La délégation a pu rencontrer plusieurs personnalités lors des manifestations sportives traditionnelles organisées pendant la Fête nationale (tir à l'arc, courses de chevaux et lutte mongole), notamment le Président de la Mongolie, le Président de la Cour Suprême, le Chef du Protocole et le Président de l'influente Association du cheval mongol.

- Le jeudi soir : **dîner offert par la délégation en l'honneur de la communauté française**, dont deux religieuses d'une congrégation chrétienne se vouant au secours et à l'éducation des enfants abandonnés d'Oulan-Bator.

- Le vendredi soir : **participation à la réception annuelle offerte par le Président de la Mongolie à l'occasion de la Fête nationale mongole.** Cette réception a donné à la délégation l'occasion de rencontrer de nombreuses personnalités mongoles, notamment plusieurs des nouveaux députés élus lors des élections du 30 juin 1996.

- **Samedi 13 juillet**

- **Matin** : visite du Bureau français de communication linguistique et éducative d'Oulan-Bator.

- **Après-midi** : visite de quelques monuments et monastères bouddhistes d'Oulan-Bator.

- **Dimanche 14 juillet**

- 9 h départ d'Oulan-Bator.

- Escale à Moscou de 12 h. 30 à 16 h. 30 - Participation de la délégation sénatoriale à la réception offerte à l'Ambassade de France en l'honneur de la communauté française en Russie pour célébrer la Fête nationale du 14 juillet.

- 18 h. 35 Arrivée à Roissy-Charles-de-Gaulle.

**TEXTE DU MESSAGE ADRESSE PAR M. JACQUE CHIRAC,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE,
A M. PUNSALMAAGIIN OTCHIRBAT, PRESIDENT DE LA MONGOLIE**

Ce message a été transmis oralement, au nom de l'Ambassadeur de France, par le Président Hubert Durand-Chastel lors de l'audience accordée à la délégation le 8 juillet 1996 par le Président de la Mongolie, M. Punsalmaagiin Otchirbat.

« A l'occasion de la double célébration de la Fête nationale de la Mongolie et du 790^e anniversaire du premier Etat mongol, j'ai le plaisir d'adresser à votre Excellence mes chaleureuses félicitations.

« Je tiens en outre à vous adresser toutes mon admiration pour la manière exemplaire dont viennent de se dérouler les élections législatives mongoles.

« Moins de trois mois après votre visite officielle en France, je tiens à vous redire mon souhait de voir les liens d'amitié et de coopération entre nos deux peuples s'intensifier encore dans l'avenir.

« La délégation parlementaire que vous avez accepté de recevoir à Oulan-Bator du 8 au 14 juillet devrait encore contribuer à renforcer nos relations. »

Signé : Jacques Chirac

LA MONGOLIE EN QUELQUES INDICATEURS

- Avec 1 556 000 km², la Mongolie s'étend sur une superficie de trois fois la France. Enclavée au coeur de l'Asie centrale entre l'ex URSS et la Chine, elle n'a aucun accès sur la mer. L'altitude moyenne est de 1 500 m. Le climat, très continental, varie en moyenne entre 35° l'été et - 40° l'hiver.

- La Mongolie compte environ 2,3 millions d'habitants, soit 20 fois moins que la France (densité 1,5 ha/ km²).

Cette sous-densité démographique est encore accentuée par la concentration d'une importante fraction de la population dans la capitale, Oulan-Bator. La Mongolie est avant tout un pays de steppes et de déserts, notamment le désert de Gobi.

- La population, à dominante majoritaire de Khalkas (77 %), regroupe également des Derbets, des Bouriates, ainsi qu'environ 15 % d'éléments d'origine non mongole (des Khazars, etc...).

- La langue majoritaire est le mongol, totalement différente tant du russe que du chinois (elle appartient à la branche des langues turco-mongoles).

- La religion dominante est le bouddhisme tibétain.

La Mongolie a longtemps vécu dans un régime de théocratie. Le communisme a lutté contre les religions, mais depuis la libéralisation du régime à partir de 1990, on constate une nette remontée de la ferveur religieuse avec la réouverture de plusieurs monastères.

- P.N.B. : 650 millions de \$ US, dont 31 % d'origine agricole, 24 % d'origine industrielle, 32 % pour les services et 12 % pour les activités minières (le cuivre et le molybdène représentant 60 % des exportations totales).

Le P.N.B. par habitant oscille autour de 300 \$ US, 20 % de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté au sens des indicateurs retenus par les principales organisations internationales.

- La Mongolie traverse actuellement d'importantes difficultés économiques.

Une forte inflation obère l'économie et déprécie la monnaie locale, le Tougrik.

La libéralisation du régime et de l'économie ont amplifié les difficultés économiques depuis cinq ans, la Mongolie devant aujourd'hui faire face à des phénomènes naguère inconnus : enfants abandonnés, mendicité, etc...

- Jadis alignée sur l'URSS, la Mongolie s'est engagée à partir de 1990 dans un processus de transition démocratique souvent désigné comme la « mongolstroïka » : libéralisation politique et économique, marche vers l'économie de marché, multipartisme, élections pluralistes, etc...

La Constitution de Mongolie du 13 janvier 1992 définit un régime de type républicain, démocratique et parlementaire, avec un Chef d'Etat, un Premier ministre et un Parlement monocaméral, le Grand Khoural.

- La Mongolie demeure économiquement très liée avec ses anciens partenaires de l'ex-URSS (son premier fournisseur est la Russie, avec 55 % du total de ses importations ; son premier client est le Kazakhstan, à hauteur de 17 % de ses exportations).

Les mouvements avec le Japon, les Etats-Unis et la Corée du Sud s'élèvent au total à environ 9 % de ses échanges internationaux.

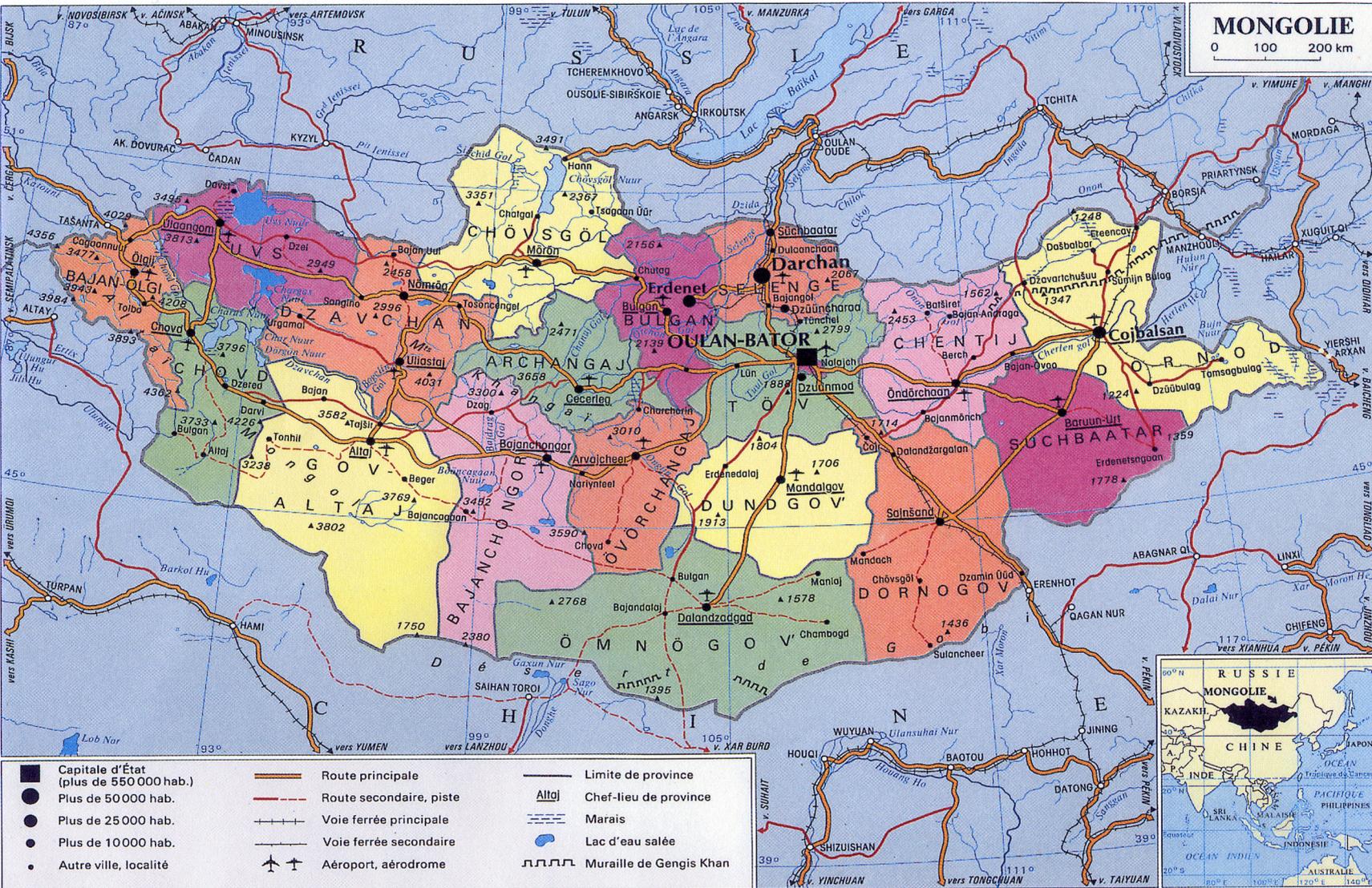
- Parmi les pays de l'Union européenne, la RFA est le seul Etat à entretenir des échanges significatifs avec la Mongolie (3,6 % d'importations en provenance de RFA).

- **Les échanges économiques franco-mongols sont pour le moment quasi-inexistants.** La France se situe au 9^e rang des importateurs en Mongolie, et au 20^e rang des clients de la Mongolie, pour seulement 0,003 % du total de ses exportations. Aucune entreprise française n'est implantée à demeure en Mongolie.

- En 1996, l'enveloppe de la coopération culturelle, scientifique et technique française en Mongolie n'atteignait que 1,7 million de francs.

MONGOLIE

0 100 200 km



- | | | |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Capitale d'État (plus de 550 000 hab.) ● Plus de 50 000 hab. ● Plus de 25 000 hab. ● Plus de 10 000 hab. ● Autre ville, localité | <ul style="list-style-type: none"> — Route principale — Route secondaire, piste — Voie ferrée principale — Voie ferrée secondaire ✈ Aéroport, aérodrome | <ul style="list-style-type: none"> — Limite de province — Ailaï Chef-lieu de province — Marais — Lac d'eau salée — Muraille de Gengis Khan |
|--|--|---|



LA MONGOLIE : UN ÉTAT EN TRANSITION VERS LA DÉMOCRATIE ET L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ

1. L'héritage d'un passé glorieux

La culture et l'Histoire mongoles restent marquées par un passé glorieux illustré notamment par l'épopée de Gengis Khan et par la conquête d'un empire exceptionnel qui, à son apogée, n'a jamais connu d'équivalent dans l'Ancien Monde : de la Corée jusqu'à la Hongrie et l'Égypte, et de la Sibérie au sud de l'Iran.

La visite de la délégation sénatoriale coïncidait d'ailleurs avec la célébration du 790^e anniversaire de la fondation du premier Etat mongol par Gengis Khan, en 1206.

Dès cette lointaine époque, l'Occident entretint quelques liens avec la Mongolie, visitée entre autres par Marco Polo.

La « Pax Mongolica » ainsi qu'un réseau remarquable de voies de communication favorisèrent les échanges avec l'Europe, notamment le commerce transitant par la Route de la Soie.

Les premiers liens officiels entre la France et la Mongolie ont été établis en 1254, lorsqu'un émissaire de Saint-Louis fut reçu en Mongolie par le Grand Khan Möngke.

2. Soixante-quinze ans de communisme dans l'orbe de l'URSS

A l'époque moderne, les vicissitudes de l'Histoire ont plongé la Mongolie dans une situation de dépendance, voire de domination étrangère.

Devenue province de l'Empire chinois (dynastie mandchoue des Qing) jusqu'en 1911, la Mongolie, après une brève période d'indépendance marquée par la Révolution de Soukhebator, se transforme en 1924 en République populaire strictement alignée sur l'URSS. L'ancienne capitale, Ourga, est alors rebaptisée Oulan-Bator (le « Héros rouge »).

L'économie mongole sera progressivement collectivisée par Tchoibalsan sur le modèle soviétique, tandis que sont organisées durant la période stalinienne des purges politiques et une sévère répression antireligieuse où disparaissent près de 100 000 personnes (le septième de la population d'alors) et environ 700 monastères.

A la mort de Tchoibalsan en 1952, Yumjaagin Tsendenbal, Secrétaire général du Parti communiste mongol (le PPRM) prend la tête du pouvoir et accentue encore la collectivisation, y compris celle du cheptel, principal élément à la fois économique et identitaire mongol (Constitution de 1960).

En 1962, l'entrée de la Mongolie dans le COMECON et l'installation sur son territoire de 55 000 soldats soviétiques placent de fait ce pays en position de « glacis » entre l'URSS et la Chine.

3. La « mongolstroïka » et la marche vers la démocratie et l'économie de marché à partir de 1990

• La chute du Mur de Berlin, la création de l'Association démocratique mongole en 1989 et les tentatives de réformes puis l'effritement de l'URSS vont induire en Mongolie un retournement complet et rapide de situation. Débute alors ce qu'il est convenu de désigner la « mongolstroïka ».

Le multipartisme est introduit en mai 1990, et des élections libres et pluralistes sont organisées en juillet 1990, mettant en présence six partis.

Le PPRM (ancien Parti communiste) sort vainqueur de ces élections (61,7 % des voix), mais il se présente alors comme un parti profondément transformé, ouvert aux réformes.

Son candidat libéral, M. Otchirbat, est élu Président de la République en septembre 1990, un Gouvernement de coalition dirigé par M. Byambasuren assurant la mise en oeuvre des premières réformes.

Au cours de 1991, la nouvelle assemblée confirme l'évolution démocratique : création de syndicats indépendants, réintroduction de la liberté religieuse, ouverture à l'Occident, transition progressive vers l'économie de marché.

Parallèlement, les forces politiques du pays se structurent.

L'évolution la plus remarquable est l'apparition au sein du PPRM de deux lignes, l'une favorable à la poursuite des réformes, à laquelle appartient le Président Otchirbat, l'autre moins engagée mais qui tient encore les rênes du pouvoir.

Quant à l'opposition libérale, elle s'organise autour principalement du Parti national démocratique mongol (PNDM) et, dans une moindre mesure, du Parti social démocratique mongol (PSDM).

Une nouvelle Constitution, préparée depuis 1990 par une commission spécialisée, est adoptée par le Grand Khoural (Parlement monocaméral) réuni en formation constituante. Elle entre en vigueur le 13 février 1992.

La nouvelle Constitution consacre notamment le changement de nom de l'Etat (qui cesse d'être désigné comme une République populaire pour devenir la Mongolie) et le retour aux symboles et emblèmes traditionnels.

Elle garantit le respect des droits de l'homme, la liberté religieuse, le droit de propriété et un fonctionnement indépendant de la justice.

Une Cour constitutionnelle de neuf membres est chargée d'assurer le contrôle de constitutionnalité, donc le respect par les lois et les décrets des droits reconnus par la Constitution.

• En juin 1993, le Président Otchirbat, qui a pris ses distances vis-à-vis du PPRM, emporte une victoire personnelle en parvenant à se faire réélire avec le soutien des partis démocratiques.

S'instaure alors une sorte de « cohabitation » entre un Président libéral et un Parlement encore dominé par les anciens communistes.

• Dans le même temps, cette transition démocratique rapide ne va pas sans susciter quelques hésitations au sein du PPRM, dont la ligne néo-communiste dure reste sur la défensive.

Surtout, elle plonge la Mongolie dans des difficultés économiques considérables, à un moment où l'ancienne aide soviétique s'est simultanément tarie : inflation élevée, chômage, montée de la pauvreté (notamment à Oulan-Bator), etc...

D'où la crainte exprimée par certains observateurs occidentaux, fin 1995, d'un ralentissement, voire d'un arrêt des réformes en Mongolie.

4. En dépit des difficultés économiques, les partis démocratiques ont emporté une nette victoire aux élections de juin 1996

C'est dans ce contexte assez préoccupant que sont intervenues les élections législatives de juin 1996.

Or, démentant le résultat pessimiste des sondages, **l'opposition libérale, réunie au sein d'une Union démocratique, vient d'emporter sur les anciens communistes une victoire aussi nette qu'inattendue : 50 sièges sur 76.**

Ces résultats sont d'autant plus significatifs que la participation a été très élevée (plus de 87 %) et que la consultation, placée sous le contrôle d'une quarantaine d'observateurs étrangers, s'est déroulée dans des conditions de parfaite sincérité¹.

La victoire de l'Union démocratique marque ainsi un tournant décisif après soixante-dix ans de communisme rigide et cinq ans de transition où dans les faits, l'ancien parti communiste demeurait encore en situation de quasi-monopole.

Ces élections démontrent que la démocratie fonctionne désormais bien en Mongolie.

Dans l'immédiat, elles mettent un terme à une situation de cohabitation et confortent très nettement la position du Président Otchirbat, qui dispose désormais, pour poursuivre ses réformes, de l'appui des forces démocratiques au Parlement.

¹ Les élections ont été organisées au scrutin majoritaire à un tour dans le cadre de 76 circonscriptions élisant chacune un député. Des dispositions avaient été prises pour faciliter le vote des éleveurs nomades (environ 40 % de la population), d'où le taux élevé de participation.

LE NET RESSERREMENT DES RELATIONS FRANCO-MONGOLES EN 1996

1. Une présence diplomatique française quelque peu lacunaire jusqu'en 1995

- En dépit de liens remontant au Moyen-Age (avec par exemple en 1252-1254 l'envoi par Saint-Louis d'un émissaire, Guillaume de Rubrouck, reçu par le Grand Khan Möngke¹), la France n'a reconnu la République populaire de Mongolie que le 27 avril 1965, juste après la reconnaissance de la Chine.

- Une ambassade de France a été ouverte en 1966 mais fut fermée en 1984, faute d'avoir pu développer des échanges significatifs avec un pays encore très fermé jusqu'à cette époque.

Se posait de surcroît un problème d'ordre matériel : l'impossibilité de doter l'ambassade de locaux dignes de la représentation française (l'ambassadeur et ses services n'ayant d'autre ressource que de s'installer dans une suite d'un grand hôtel d'Oulan-Bator).

A partir de 1984, les relations diplomatiques ont certes subsisté, mais les responsabilités ont été fragmentées entre trois postes : Moscou (l'accréditation politique), Pékin (les relations commerciales) et Tokyo (la couverture financière). On imagine aisément les difficultés d'entretenir des relations suivies avec un tel éparpillement, aggravé par les distances (plus de 8 heures d'avion entre Moscou et Oulan-Bator).

- En pratique, la présence française effective en Mongolie à partir de 1984 s'est résumée au maintien d'un lecteur à Oulan-Bator, chargé d'animer notre politique linguistique et culturelle.

Cette tâche a d'ailleurs été remplie avec une remarquable efficacité par les titulaires successifs de ce poste, en dépit des conditions difficiles et matériellement précaires dans lesquelles ils devaient exercer.

¹ On doit à l'émissaire de Saint-Louis un « Voyage chez les Mongols » qui constitue la source médiévale occidentale la plus crédible et la plus documentée sur cette partie de l'Asie centrale.

2. L'année 1996 enregistre un très net rapprochement franco-mongol

La visite officielle en France du Président Otchirbat en avril 1996 illustre la volonté réciproque de resserrer les relations franco-mongoles. Le Président Otchirbat a notamment été reçu par le Président de la République et par le Président du Sénat.

Il a réaffirmé à cette occasion son intérêt pour les contacts interparlementaires entre le Grand Khoural et les assemblées françaises. L'article 2 de l'Accord intergouvernemental d'amitié et de coopération conclu lors de cette visite stipule d'ailleurs que « *les Parties élargissent les relations entre leurs Parlements* ».

La visite en Mongolie de la délégation du Groupe d'amitié s'est inscrite dans cette perspective.

3. La nomination d'un ambassadeur non-résident en octobre 1996 marque un tournant très favorable dans les relations entre la Mongolie et la France

• La France avait manifesté son intention de resserrer ses liens avec la Mongolie à partir de 1991, démarche d'autant plus justifiée que notre pays a établi des relations diplomatiques avec d'autres nouveaux Etats d'Asie centrale.

La nomination et l'installation d'un ambassadeur en Mongolie a d'ailleurs fait l'objet de plusieurs discussions depuis quatre ans dans le cadre des activités du Groupe d'amitié, puis de manière plus précise lors de la visite en Mongolie. La délégation a constaté en ce domaine une attente très nette des autorités mongoles.

Le problème se posait en termes à la fois de décision politique et de faisabilité matérielle (le problème des locaux de l'ambassade, les difficultés rencontrées à ce sujet entre 1996 et 1984 incitant à une certaine circonspection¹).

¹ Une solution pragmatique envisagée un temps aurait consisté à partager une « ambassade commune » avec la RFA. Ce projet s'est heurté à des obstacles juridiques, le Conseil d'Etat estimant qu'en égard à la nature particulière des locaux diplomatiques, il n'était pas possible de partager un élément de souveraineté.

• **Le premier pas -essentiel- vient d'être franchi, avec la nomination et l'entrée en fonctions en octobre 1996 d'un ambassadeur non-résident, M. Jacques-Olivier Manent.**

Le nouvel ambassadeur de France a été reçu au Sénat par le Groupe d'amitié en septembre 1996, quelques jours avant sa prise effective de fonctions.

Ainsi qu'il l'a souligné devant le Groupe d'amitié, sa mission va être double : représenter la France en Mongolie de manière plus étroite qu'avec un ambassadeur accrédité en poste à Moscou et, dans le même temps, faire mieux connaître la Mongolie aux responsables économiques français, afin d'y favoriser l'implantation d'entreprises françaises.

• **Reste la question de l'installation d'une ambassade de France permanente à Oulan-Bator.**

Sur le plan matériel, et autant qu'on puisse juger de plusieurs conversations à haut niveau lors du voyage en Mongolie, il semble que les autorités mongoles étaient disposées à fournir à des conditions financières acceptables un local adéquat, par exemple l'ancienne ambassade de Roumanie.

Pour l'heure, ce projet n'a pas été concrétisé, les locaux en question ayant été affectés entre-temps à l'ambassade de Turquie.

Force est de reconnaître que depuis plusieurs années, les mesures de rigueur budgétaire ne sont guère propices à l'ouverture de nouveaux postes diplomatiques, la tendance étant même à la fermeture ou au regroupement de certains d'entre eux.

Dans un premier temps, il a été décidé que l'ambassadeur non-résident partagerait son temps entre la France et la Mongolie, sans disposer en propre de locaux permanents à Oulan-Bator (durant ses séjours, il occupera un bureau du Centre culturel, dont les moyens seront quelque peu renforcés à cette fin).

Néanmoins, en ce qui concerne la Mongolie, la formule d'un ambassadeur non-résident n'est peut-être que temporaire.

De nouvelles avancées dans les échanges franco-mongols -notamment au plan économique et commercial- pourraient faire espérer à terme l'implantation dans ce pays d'une ambassade de plein exercice.

4. Les relations culturelles franco-mongoles et la promotion de la francophonie en Mongolie mériteraient d'être renforcées.

Un accord intergouvernemental de coopération culturelle avait été conclu avec la Mongolie en janvier 1968. Dans ce cadre, onze commissions mixtes se sont réunies (la dernière s'est tenue en octobre 1994 à Oulan-Bator).

Un nouvel accord intergouvernemental conclu le 19 avril stipule à son tour que les Parties renforcent leur coopération dans différents domaines dont l'enseignement, l'éducation, la culture et le patrimoine.

• **Jusqu'à présent, l'enveloppe de coopération accordée à la Mongolie par la France a été particulièrement limitée (1,9 million de francs en 1996). Ce montant n'est pas à la hauteur des enjeux. Il ne peut que constituer un frein au développement des relations culturelles et linguistiques, d'autant qu'aujourd'hui, les difficultés économiques en Mongolie ne permettent pas d'espérer de financement local à court terme.**

La délégation est convaincue qu'une majoration de cette enveloppe, même modeste, représenterait un progrès considérable, notamment pour la promotion de la francophonie.

• **La langue française est certes en moins bonne position en Mongolie que le russe ou l'allemand (la diffusion de ces deux langues ayant été favorisée par les liens avec l'ex-URSS et la RDA).**

La demande de francophonie et, plus généralement, de culture française est néanmoins très perceptible depuis le début des années 1990. Cette tendance est d'ailleurs encouragée par les autorités mongoles, soucieuses aujourd'hui d'élargir et de diversifier l'accès à d'autres sources culturelles que celles des Etats de l'ancien Bloc de l'Est.

L'enseignement du français, naguère réservé à une élite restreinte, est actuellement en net développement.

Le Centre culturel français sera appelé à jouer un grand rôle dans ce mouvement.

Ce centre, en cours d'aménagement, va poursuivre et amplifier l'action du Bureau de communication linguistique et éducative ouvert dans le cadre de notre action culturelle en Mongolie.

La délégation a constaté que le Bureau de communication ne dispose que d'une bibliothèque très modeste et qu'il est pour le moment installé dans des locaux peu fonctionnels (un petit appartement de type HLM). En dépit de ces moyens nettement insuffisants, le Bureau de communication a déjà à son actif des réalisations très appréciées.

L'ouverture du Centre culturel représentera à cet égard un net progrès. Son action devrait être grandement facilitée par l'affectation de nouveaux locaux en cours d'aménagement (deux pièces d'une superficie totale d'environ 90 m²). Ces locaux sont situés dans l'Institut de langues étrangères -un des plus prestigieux établissements d'enseignement en Mongolie- au coeur du « Quartier latin » d'Oulan-Bator.

La délégation du Groupe d'amitié a visité ce centre, sous la conduite de son directeur, M. Guy Contard.

Elle a observé le réel intérêt qu'il suscite, notant également le dévouement et l'efficacité exemplaires du responsable du Centre, en dépit de moyens encore trop limités et qui mériteraient d'être accrus ¹.

• **D'autres secteurs pourraient également donner lieu à une coopération culturelle plus soutenue entre la Mongolie et la France, par exemple dans le domaine de « l'ingénierie démocratique », de la formation du personnel politique et des hauts fonctionnaires, de l'organisation administrative, etc...**

C'est ainsi que les hauts fonctionnaires mongols actuellement en poste ont pour la plupart été formés en Union soviétique ou dans d'autres démocraties populaires avec lesquelles la Mongolie entretenait des liens politiques et économiques étroits. La formation de leurs successeurs sera probablement plus diversifiée. Des échanges universitaires ou administratifs avec la France ou d'autres Etats de l'Union européenne pourraient y contribuer ².

¹ La délégation tient à associer à cet hommage l'épouse de Monsieur Contard, qui prend une part active et appréciée aux activités et au rayonnement du Centre culturel (Madame Contard enseigne également la langue et la civilisation françaises). D'après les éléments d'information recueillis sur place, il apparaît que pour différentes raisons à la fois administratives et financières, l'intéressée ne perçoit pratiquement aucune rémunération. La délégation estime qu'il conviendrait de remédier rapidement à cette anomalie.

² Des fonctionnaires mongols ont ainsi récemment participé à un stage organisé par l'Institut international d'administration publique de concert avec l'Assemblée nationale et le Sénat.

5. La Mongolie pourrait offrir certains débouchés industriels et commerciaux aux entreprises françaises.

Force est d'admettre que jusqu'à une période récente, le régime politique de la Mongolie et ses liens économiques et commerciaux avec les pays-membres du COMECON n'étaient pas de nature à favoriser l'implantation de sociétés françaises.

Ces liens n'ont pas disparu même s'ils ont évolué, se présentant aujourd'hui comme un réseau de relations privilégiées avec plusieurs Etats de l'ex-URSS.

Dans le même temps, le tropisme asiatique place le Japon, Taiwan et la Corée du Sud en position nettement plus favorable que celle des Etats européens.

• Pour le moment, les échanges économiques entre la France et la Mongolie demeurent encore extrêmement réduits, tant en volume qu'en valeur relative (la production française représente 0,4 % de part du marché mongol).

Une réalisation ambitieuse et pleinement positive mérite néanmoins d'être signalée : la réfection complète du réseau téléphonique d'Oulan-Bator par la société Alcatel.

Dans le prolongement d'une mission commerciale à Oulan-Bator en novembre 1994, d'autres projets ont été envisagés dans plusieurs secteurs d'activité :

- traitement des eaux (Sté Degremont),
- contrôle du trafic aérien (Thomson CSF),
- production électrique en grandes centrales (GEC-Alsthom) ou en mini-centrales (Hydro-Power-Plant),
- extension des capacités aéroportuaires (Sofreavia), etc...

Certaines actions de coopération scientifique et technique sont également en instance ou en cours.

Ainsi, un projet Spot-Images-BRGM devrait permettre à la Mongolie d'accroître ses capacités de prospection minière. Cette action intervient dans un domaine où la Mongolie est en bonne position (les industries extractives représentent 12 % du PNB et 60 % des exportations) même si elle se trouve

handicapée par le fait qu'à leur départ, les opérateurs soviétiques ont emporté la totalité de la documentation réunie à ce sujet ¹.

Plusieurs facteurs pourraient s'opposer à un développement à grande échelle des relations économiques entre nos deux pays : les distances et la difficulté des communications, tout d'abord (pas d'accès maritime ni, pour le moment, de vol direct), le positionnement rapide d'autres pays asiatiques en Mongolie (le Japon et la Corée du Sud, notamment), ainsi que l'implantation déjà significative de la RFA, qui a bénéficié en cela des relations naguère étroites entre la Mongolie et l'ex RDA..

Par ailleurs, l'avancement des projets industriels et commerciaux français se heurte à des problèmes de financement, aggravés par la crise économique et l'inflation que connaît actuellement la Mongolie.

A cet égard, la délégation du Groupe d'amitié souscrit pleinement à la conclusion d'une note d'analyse établie par les services du Quai d'Orsay, selon laquelle : *« tout développement de la présence économique française en Mongolie passe par la mise en place d'une couverture du risque export ».*

Dans ces conditions, il serait sans doute illusoire de prétendre développer des échanges économiques de très grande ampleur entre la Mongolie et la France.

• Pour autant, la délégation retire de sa visite le sentiment que l'expérience et le savoir-faire de beaucoup d'entreprises françaises trouveraient sans doute en Mongolie un terrain favorable, à condition de s'axer en priorité sur des partenariats et des réalisations de petite ou moyenne envergure n'imposant pas la mise en oeuvre de moyens ni de capitaux trop considérables.

Le tourisme, par exemple, pourrait offrir un débouché très appréciable pour la Mongolie.

Ses immenses espaces naturels, ses paysages exceptionnels, sa faune et ses ressources halieutiques et cynégétiques, sa flore, ses vestiges préhistoriques et archéologiques, etc... constituent autant d'atouts pour un tourisme de qualité à dominante écologique et culturelle, en dépit de la nette insuffisance des infrastructures d'accueil et du réseau routier. **Dans ce secteur porteur, l'expérience française pourrait être valorisée, notamment en ce qui concerne la formation de personnels qualifiés.**

¹ Le Président Otchirbat est ingénieur des mines, aussi éprouve-t-il tout naturellement un intérêt personnel particulier pour le développement des projets miniers.

Il en irait de même pour les produits de la filière laitière, qui représentent une part importante de la consommation intérieure mongole.

D'autres voies pourraient très certainement être explorées avec succès.

Les entreprises françaises ont d'ailleurs récemment manifesté le nouvel intérêt qu'elles portent à la Mongolie, à l'occasion d'une mission commerciale en mars 1996 (six sociétés y étaient représentées, plusieurs PME ayant par la suite souhaité être associées à la prochaine mission).

CONCLUSION : LES PRINCIPALES IMPRESSIONS TIRÉES DE LA VISITE EN MONGOLIE

La délégation du Groupe d'amitié retire de sa visite en Mongolie une impression pleinement positive, tant à l'égard de l'évolution politique de cet Etat qu'en ce qui concerne les perspectives de nos relations bilatérales.

La transition vers la démocratie et l'économie de marché n'a pas suscité d'événements dramatiques et se poursuit à un rythme satisfaisant et dans des conditions globalement bonnes. Les élections de juin 1996 ont montré que les mécanismes de la démocratie fonctionnent correctement.

La victoire de la coalition libérale soutenant les réformes du Président Otchirbat traduit l'adhésion des Mongols à un processus dont on pouvait craindre le tassement en raison de difficultés économiques incontestables.

A tous les points de vue, ces élections ont donc marqué un nouveau départ important pour la Mongolie.

• Les relations franco-mongoles ont été revivifiées cette année, notamment par la visite officielle en France du Président Otchirbat, par la visite en Mongolie de la délégation du Groupe d'amitié puis, tout récemment, par la nomination longtemps attendue d'un ambassadeur de France en Mongolie (non-résident).

• S'agissant des échanges culturels et de la promotion de la francophonie, des moyens supplémentaires même modestes permettraient d'espérer des avancées significatives. Les initiatives françaises rencontreraient de toute évidence un accueil favorable auprès des autorités mongoles.

• Concernant le développement de nos échanges industriels et commerciaux, des perspectives existent.

Certes, enclavée au coeur de l'Asie centrale et avec une population de seulement 2,3 millions d'habitants dont environ 40 % d'éleveurs non sédentaires, la Mongolie n'est certainement pas appelée à devenir un partenaire de premier plan pour la France.

Mais tout laisse à penser que les entreprises françaises trouveraient à y exercer leur savoir-faire dans plusieurs secteurs où elles seraient en position compétitive.

MONGOLIE - LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE - (1990-1996)

La Mongolie, longtemps fermée au monde occidental, s'ouvre progressivement.

Après soixante-quinze ans de communisme dans le sillage de l'URSS, la Mongolie a engagé à partir de 1990 une mutation rapide vers un système démocratique.

La victoire des forces libérales lors des dernières élections législatives en juin 1996 montre que la « mongolstroïka » est désormais une réalité.

Le choix pour la démocratie et la libéralisation progressive de l'économie a fait disparaître les barrières idéologiques et a amorcé un net rapprochement entre la Mongolie et la France.

Notre pays peut et doit accompagner la Mongolie dans ce mouvement, comme les autorités mongoles en ont très clairement exprimé le souhait à plusieurs reprises.

C'est la raison du déplacement effectué en juillet 1996 par une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Mongolie.



Ce document constitue un instrument de travail.
Il a un caractère strictement informatif et ne contient
aucune prise de position susceptible d'engager le Sénat

Prix : 15 francs

n° GA9

Décembre 1996

ISBN 2-11-101062-6



9 782111 010628